



PRÉFET DES PYRÉNÉES- ATLANTIQUES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET REGIONALES 2021 : PROFESSIONS DE FOI DES CANDIDATS AU SECOND TOUR

à Pau, le 24 juin 2021

Le second tour des élections départementales et régionales se déroulera le dimanche 27 juin 2021.

Concernant les élections régionales, cinq listes sont en lice pour le second tour des élections régionales. Dans le cadre de la propagande électorale officielle, les candidats peuvent faire adresser aux électeurs les professions de foi par la commission de propagande.

La commission de propagande pour le second tour des élections régionales de la Nouvelle-Aquitaine s'est tenue le mercredi 23 juin 2021 à Canéjan (33) sur le site de Koba, l'entreprise attributaire du marché de mise sous pli. Deux candidats n'ont pas fourni tout ou partie de leurs documents (professions de foi) avant l'heure limite fixée par la préfecture de région. Par conséquent, les plis reçus par les habitants des Pyrénées-Atlantiques seront incomplets (5 bulletins de vote et 3 professions de foi).

Concernant les élections départementales et régionales, toutes les personnes qui n'auraient pas reçu par voie postale les professions de foi fournies par les candidats sont invitées à se rendre sur le site internet dédié mis en place par le ministère de l'Intérieur, pour améliorer l'information des électeurs :

<https://programme-candidats.interieur.gouv.fr/>

Le site internet du ministère est actualisé chaque jour des professions de foi pour lesquelles les candidats ont fourni un fichier numérisé.

Pour rappel, les professions de foi des candidats ne peuvent en aucun cas être utilisées comme bulletins pour voter. Les binômes de candidats ou les listes, selon le scrutin, sont présentés dans l'ordre attribué pour les panneaux d'affichage issu d'un tirage au sort.

